



SOCIAL-ECO

IMMIGRATION

## Les jeunes étrangers défilent dans la rue pour ne plus y dormir

Rassemblés samedi devant la Mairie de Paris, associations et citoyens réclament des actes concrets pour venir en aide à ces centaines d'adolescents sans famille qui passent la nuit dehors, faute de dispositifs d'accueil suffisants. Le Conseil de Paris tente de trouver des solutions.

**E**n tête, samedi midi, d'un cortège d'une trentaine de jeunes en marche vers l'hôtel de ville de Paris, Mouri, collégien de quinze ans, à la mine triste et le regard sombre. « Ils m'ont hébergé dans un hôtel et après ils m'ont chassé, accuse le jeune Ivoirien. Ça fait trois mois que je suis en France. Jusqu'à hier, j'étais pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE). J'ai été convoqué au tribunal de Paris. Ils ont dit que mes papiers n'étaient pas valides. Ils les ont gardés. La nuit dernière, j'ai dormi dans la rue. » Devant la mairie, ils sont plus d'une centaine. Jeunes étrangers isolés, mineurs, majeurs, lycéens, travailleurs, et leurs soutiens sont venus exiger un toit. Beaucoup d'entre eux, le 26 février dernier, avaient envahi la permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers (Paomie) pour protester contre les dysfonctionnements de la prise en charge des jeunes étrangers à Paris.

« Dernièrement, ceux qui étaient hébergés par l'association Au cœur de la précarité ont été brutalement remis à la rue », explique Brann du Senon, militant du 115 du particulier, qui offre quotidiennement des repas, des habits et des couvertures, le soir, devant la Paomie, aux jeunes qui s'appêtent à passer la nuit dehors. « D'autres voient leurs documents administratifs contestés alors qu'ils bénéficiaient d'une prise en charge de l'ASE, poursuit-il. A l'association

Droit au logement, on en accueille de nouveaux tous les soirs. C'est l'escalade. »

En France, l'ASE, destinée aux seuls mineurs, est gérée par les conseils généraux. A Paris, le département délègue l'accueil des mineurs étrangers isolés (MIE) à France Terre d'asile (FTA). L'association est chargée d'évaluer l'âge des jeunes et transfère leurs dossiers à l'ASE. Cette dernière statue sur les prises en charge et elle transfère à son tour les dossiers à un juge chargé d'ordonner ou non les placements de mineurs isolés. A chaque étape, le jeune peut se voir exclu de tout dispositif d'accueil et se retrouver à la rue, notamment après avoir été déclaré majeur par un de ces très controversés « tests osseux » ou par une invalidation de ses documents d'identité. En 2014, sur près de 1 100 jeunes s'étant présentés à la Paomie, à peine 600 ont été pris en charge. « Le problème, c'est que certains sont jugés majeurs, alors que leurs papiers indiquent le contraire, s'inquiète, parmi les manifestants, Fanny Gaillanne, conseillère de Paris du groupe communiste-Front de gauche, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Ils deviennent des sans-droits et ne peuvent même pas demander asile. » L'Ofpra ne traite que les dossiers de ceux qui peuvent justifier de leur majorité.

« On doit faire mieux, commente Pierre Henry, directeur général de FTA. Il n'y a pas d'articulation entre les dispositifs d'accueil des mineurs et ceux destinés aux jeunes majeurs qui relèvent du droit commun, et donc de l'état. » L'adjointe au maire chargée de la protection de l'enfance, Dominique Versini, ne le contredit pas. « Nous sommes en train de refonder notre programme de prise en charge des mineurs étrangers, indique l'élue. Nous voulons réduire les délais et renforcer la Paomie. L'état a, par ailleurs, enclenché une réflexion sur l'accompagnement des jeunes majeurs à laquelle participe le Conseil de Paris. »

Fanny Gaillanne salue la prise en main du dossier par la nouvelle équipe départementale. « Mais il faut aussi répondre à l'urgence, précise-t-elle. La fin de la trêve hivernale est très inquiétante. Plus un seul jeune ne doit rester à la rue. » Et d'ajouter : « La diminution des dotations aux départements va en asphyxier certains et par conséquent leur dispositif d'aides à l'enfance. Les politiques d'austérité sont aussi en cause. L'état doit prendre ses responsabilités. »

Devant la Mairie de Paris, samedi, on ne se satisfaisait pas des déclarations de bonnes intentions. « Je fais partie de ceux qui, suite aux mobilisations lycéennes de l'an dernier, ont finalement trouvé un hébergement, indique Bouba au mégaphone. Je suis

venu soutenir mes frères qui sont encore à la rue. La France doit aussi nous donner des papiers. On est en CAP ou en bac pro. On doit pouvoir vivre et exercer, en France, les métiers qu'on apprend. » Jeunes, ensei-

gnants venus de lycées accueillant des élèves sans-abri et associations ont promis, samedi, de continuer la lutte pour que des solutions immédiates soient trouvées. Et que les institutions sortent enfin de la suspicion

systematique lorsqu'un jeune étranger demande une prise en charge. ■

*par émilien Urbach*

Parution : Quotidienne

Diffusion : 38 184 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH 2014

Audience : 345 000 lect. - © AudiPresse One 2013/2014



Tous droits réservés L'Humanité 2015

6177E56D72A0620500521D91A10AE1627041907465F2597F047745D